

Gouverner, c'est choisir

# Le serpent de mer de la coordination des urgences médicales

Cela fait plus de quarante ans que la solution du numéro d'appel unique entre pompiers et Samu n'est pas tranchée



©SIPA



*Mécomptes publics,  
François Ecalle*

À l'issue de sa "mission flash", le docteur Braun, président de Samu-Urgences de France, a notamment proposé de "présenter le Samu-Centre 15 ou le Service d'accès aux soins comme la plateforme de régulation médicale à contacter pour tout problème de santé considéré par le patient ou son entourage comme devant faire l'objet d'un avis médical immédiat, est l'enjeu le plus important".

Les Français devraient donc appeler systématiquement le 15 ou le 113 (nouveau "Service d'accès aux soins"), mais ils peuvent en fait appeler aussi le 18 "lorsqu'une ou des vies sont en danger", rappellent les sapeurs-pompiers sur leur site internet, ainsi que le 112 (numéro international), le 3624 ou l'un des numéros locaux des associations SOS Médecins.

## Quatre décennies de non-choix

Cette proposition du docteur Braun me rappelle un vieux souvenir. Il y a 40 ans, j'étais stagiaire de l'ENA à la préfecture d'Indre-et-Loire. Un jour, le préfet m'a transmis un article de presse relatant que des pompiers et des personnels envoyés par le Samu s'étaient battus à coups de poing sur le bord d'une route pour prendre en charge un blessé, et il m'a demandé de voir comment régler ce problème.

J'ai donc rencontré les dirigeants du Samu et du service départemental d'incendie et de secours qui, chacun de leur côté, m'ont expliqué qu'ils avaient les meilleurs personnels, les meilleurs équipements et la meilleure organisation pour prendre en charge les personnes ayant besoin de soins urgents. Une meilleure coordination entre eux leur paraissait nécessaire, ainsi que de devoir passer par un numéro d'appel unique. Pour le Samu, ce ne pouvait être que le 15 ; pour les pompiers, ce ne pouvait être que le 18.

"Depuis 40 ans, des rapports administratifs, des missions parlementaires ou même des lois recommandent ou prévoient de mettre en place, ou d'expérimenter, un numéro d'appel unique où les Français pourraient être orientés vers la solution la plus efficace pour répondre à leurs besoins..."

Ayant déjà acquis les réflexes d'un bon fonctionnaire... j'ai répondu au préfet qu'il s'agissait d'un problème national dépassant très largement le cas de l'Indre-et-Loire, et que la seule solution pour lui était de saisir les ministères de l'Intérieur et de la Santé, autorités de tutelle des pompiers et des Samu, de ce très sérieux problème.

Depuis 40 ans, je note régulièrement que des rapports administratifs, des missions parlementaires ou même des lois (comme en 2021) recommandent ou prévoient de mettre en place, ou d'expérimenter, un numéro d'appel unique où les Français pourraient être orientés vers la solution la plus efficace pour répondre à leurs besoins... et que le problème n'est toujours pas réglé parce qu'il faudrait faire des choix, notamment entre pompiers et Samu.

Or, en France, les gouvernements ne savent pas choisir, alors même que "gouverner c'est choisir, si difficiles que soient les choix", disait Pierre Mendès-France. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles nous accumulons les dépenses publiques et sommes incapables de réaliser les économies nécessaires pour maîtriser notre endettement. Pour faire des économies, il faut en effet choisir entre des dépenses plus ou moins utiles les unes que les autres, donc mécontenter certains et satisfaire d'autres.

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François Ecalle.

### A lire également

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 05/07/2022

Catégories :

Affaires publiques / Mécomptes publics /